

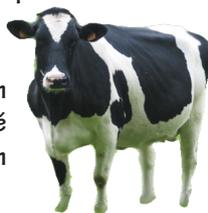


Réussite éducative

Des sorties et des ateliers découvertes

La Municipalité place l'enfance et la jeunesse au coeur de ses préoccupations. C'est pourquoi, le Conseil Municipal attribue des subventions de 300 € par classe et par an pour l'aide au transport lors de sorties. De plus, plusieurs subventions, à hauteur de 6 € par élève, sont allouées aux coopératives scolaires pour la réalisation de différents projets pédagogiques :

→ **Beaupré** : travail sur la ferme, les animaux, fabrication d'un potager et visite de la ferme de Saint Hilliers ; visite de la cité de la musique, réalisation d'un livre numérique, ... Subvention totale de 1 338 € pour 223 élèves.



→ **Guincourt** : exposition de peinture et de sculpture à la manière de, réalisation d'un livre d'art imprimé ; achat de livres. Subvention totale de 1 284 € pour 216 élèves.

→ **Les Huants** : sortie à Vaux-le-Vicomte, séjour au château de Taillé pour découvrir la Renaissance, sortie à la ferme de Saint Hilliers ; découverte des cinq sens avec la réalisation d'ateliers scientifiques et visite de l'abbaye de Chaalis et participation à un atelier de parfum. Soit une subvention de 1 512 € pour 252 élèves.



Les élèves des Huants visiteront le château de Vaux-le-Vicomte

Motion

Pour un enseignement de qualité

Le Conseil Municipal exprime sa solidarité aux parents d'élèves, aux enseignants, à toutes celles et ceux qui manifestent à Othis comme dans toute la Seine-et-Marne leur colère devant les résultats des coupes sombre budgétaires décidées dans l'Éducation nationale.



A Othis : suppression de classe en élémentaire Beaupré, de postes de RASED et de postes de ZIL (Zone d'Intervention Localisée), enseignants non-remplacés, etc. Chaque élève mérite la même éducation et les mêmes chances. C'est pourquoi, le Conseil Municipal réaffirme son soutien aux différents mouvements initiés par les parents d'élèves et les enseignants et demande à ce que les mesures nécessaires soient prises pour garantir une éducation de qualité dans notre département et à Othis en particulier.

Finances

Taux d'imposition 2012

Pour la 18^{ème} année consécutive, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition sur les ménages.



Demandes de subventions

Pour alléger les finances locales, diverses subventions ont été sollicitées :

→ **Aménagement des locaux dans le corps de ferme en vue d'y installer l'Épicerie sociale** : participation au financement demandée au titre de la réserve parlementaire de Nicole Bricq, Sénatrice de Seine-et-Marne ;

→ **achat d'un broyeur**, technique alternative au désherbage chimique : subvention de 1 800 € demandée au Conseil général ;

→ **Création d'un bloc sanitaire** dans la maternelle des Huants : subvention de 1 600 € demandée au Conseil général au titre du Fonds Départemental E.CO.L.E. ;

→ **Évolution du progiciel de gestion des documents de la Maison du Livre** : subvention demandée à la Médiathèque départementale.

ATTENTION

Certains démarcheurs à domicile sont particulièrement insistants. Soyez vigilants et donnez-vous le temps de la réflexion.

La Mairie n'a autorisé aucun démarchage à domicile en son nom

Bassin de vie

10 millions d'euros pour un projet de territoire

Avec le Grand Projet 3, le Conseil régional soutient les collectivités du Nord-ouest du département qui s'engagent dans un projet de territoire structurant et intéressant la vie quotidienne des habitants. Dans ce cadre, Bernard Corneille, Conseiller général, s'est rendu en mars dernier au Conseil régional pour y défendre 17 projets, d'un coût total de 10 millions d'euros, qui concernent les communes de Saint-Pathus, Moussy-le-Vieux, Dammartin-en-Goële, Villeparisis, Othis, Mitry-Mory et Claye-Souilly.

Ces actions visent notamment la préservation des espaces agricoles, le développement de services pour attirer les entreprises, le renforcement des pôles de centralité par la réalisation de nouveaux équipements publics, l'amélioration des conditions de déplacement et notamment l'accessibilité à la zone de Roissy.

Pour Othis, il s'agit de faire de ce territoire une vitrine du développement durable en créant une Maison de la Goële. Cet équipement, situé en centre-ville, permettra de promouvoir le territoire, son environnement, son patrimoine, ses aspects culturels, économiques et touristiques, et sera également à disposition des scolaires et des associations. Le Conseil Municipal a décidé de déposer un dossier auprès de la Région pour ce projet et de solliciter une subvention régionale pour la réalisation d'une Maison de la Goële.

Motion

Hausse de la TVA : un impôt indirect injuste



Les hausses de TVA ont pour principales victimes les classes moyennes et les plus modestes. Les mesures prises par le gouvernement Sarkozy, et notamment d'augmenter la TVA à taux réduit de 5,5% à 7% sont donc particulièrement injustes.

A cela devrait s'ajouter la TVA qui n'a de sociale que le nom. Concrètement, 13,2 milliards d'euros de charges patronales dédiés à la branche famille seront supprimés et compensés par une hausse de 1,6% du taux normal de TVA. Un transfert qui aura des impacts sur le pouvoir d'achat des Français. Pour les collectivités locales, cela signifie moins de travaux de voirie et dans les écoles, moins de logements accessibles à tous, moins de constructions d'équipements, alors que l'ensemble de ces investissements contribue à la croissance et à l'emploi.

Le Conseil Municipal demande que les collectivités locales ne soient plus considérées comme des bailleurs de fonds mais comme des partenaires de confiance. Il demande également qu'une fiscalité reposant sur des impôts justes, directs, progressifs visant également les revenus du capital permette de redonner confiance en l'impôt, socle de notre pacte républicain.

Informations

→ Demandez votre «Sac ados»

Vous avez entre 16 et 23 ans, vous résidez en Seine-et-Marne, et vous partez en vacances de manière autonome (hors séjour en pension complète ou en famille par exemple)? L'opération «Sac ados» mise en place par le Conseil général, la CAF et la DDCS, est faite pour vous ! Pour organiser votre projet et ainsi prétendre au «Sac ados», qui contient notamment un sac de voyage, une trousse de secours, 100 € de chèques-vacances, une carte téléphonique, un kit santé, vous pouvez contacter l'EIJ d'Othis au 01 60 54 84 32.



Une réunion d'information se tiendra le samedi 5 mai de 14h à 15h30 à l'Espace Balavoine.

→ Othis à nouveau récompensée



A. Cicchero, Président du Comité régional des donneurs de sang bénévoles franciliens ; B. Corneille, Conseiller général et Maire d'Othis ; C. Bernaszuk, C. Domenc, Maires-adjoints ; G. Bouton, Président de l'ADSB de Meaux ; P. Bierling, Directeur de l'EFS Ile-de-France

Pour son engagement en faveur du don du sang, la ville s'est vue décerner le label Commune donneur lors des assises de l'AMIF le 4 avril à Paris. Othis obtient ainsi le trophée des trois cœurs, «collecte», «communication» et «institutionnel». Par ailleurs, le 11 mai prochain, Othis sera traversée par la Flamme de vie, manifestation organisée dans notre secteur par l'ADSB de Meaux et sa région en partenariat avec la ville et les associations locales.

→ Vote par procuration

L'élection présidentielle se tiendra les 22 avril et 6 mai prochains. Si vous ne pouvez être présent à l'un de ces deux rendez-vous, ou aux deux, vous pouvez donner procuration à un mandataire. Celui-ci doit jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que vous. Vous devez alors vous rendre au tribunal d'instance, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie du domicile ou du lieu de travail pour établir la procuration.

